

AMICALE DES MEDAILLES MILITAIRES DE GAP ET DE LA REGION



Siège social : Maison du Poilu, 6 Square Aristide Briand 05000 GAP

Site internet : <http://ammgap.wix.com/medaille-mili-gap>

Courrier et Président : Mr DANY Guy Lotissement L'Isle 05230 AVANCON

☎ : 04.92.53.37.61 📠 : 06.15.18.75.31.

✉ : vpammgap@orange.fr

---- 00ooo00 ----

COMPTE RENDU de la réunion du Conseil d'Administration.

Le conseil d'administration de l'Amicale des médaillés Militaires de Gap s'est réuni le samedi 13 décembre 2014 à 15 heures à la Maison du Poilu.

La feuille de présence est émarginée par chaque membre.

Tous les membres du conseil d'administration sont présents à l'exception de monsieur PAUCHON Maurice excusé.

Le conseil d'administration peut délibérer valablement, la majorité des membres étant présents.

Le Président DANY souhaite la bienvenue à toutes et tous.

Le président de séance désigne Jean-Pierre BIGLIA comme secrétaire de séance.

Une minute de silence est observée en hommage à notre présidente d'honneur Mme WAGNER Michèle décédée le 30 Novembre, aux adhérents décédés cette année ainsi qu'aux militaires de toutes armes victimes du devoir.

Le président rappelle l'ordre du jour à savoir :

- 1 - Bilan des adhésions
- 2 - Bilan financier
- 3 - Bilan des activités du début d'année
- 4 - Perspectives pour la fin d'année et 2015
- 5 - Galette 2015
- 6 - Voyage 2015
- 7 - Thé dansant 2015
- 8 - Autres manifestations
- 9 - Organisation AG FNAMM en 2015 à GAP
- 10 - Prévision d'un voyage en 2016
- 11 - Fabrication d'un porte-jeton
- 12 - Questions diverses.

Le bilan des adhésions est stable. 5 nouvelles adhésions pour 2015 ont déjà été reçues par le Président. 16 adhérents n'ont pas réglé leur cotisation en 2014

Il est regrettable, même intolérable de voir des personnes qui n'ont pas cotisé qui ne répondent pas au courrier de l'association. C'est carrément de l'impolitesse vis à vis des autres membres.

Monsieur Pierre PHILIP, conseiller municipal chargé des relations avec l'armée et les associations patriotiques à la Mairie de Gap arrive à 15 heures 10. Le président le remercie de sa présence.

Le bilan financier présenté par le trésorier Dominique DUBOIS montre à ce jour un léger bénéfice. Les principales dépenses sont dues au fonctionnement et aux actions sociales. Les recettes sont les cotisations et le thé dansant.

Une prévision de budget pour 2015 a été effectuée notamment pour l'organisation de l'Assemblée générale de la FNAMM à Gap. Les demandes de subventions ont été déposées à la Mairie de Gap et au Conseil Général des Hautes Alpes.

Le bilan des activités est présenté par le secrétaire Jean-pierre BIGLIA. L'amicale a été présente à l'ensemble des cérémonies patriotiques à Gap par le président, le vice président ou le secrétaire. Le président remercie les portes-drapeaux pour leur participation. Le président était présent lors de l'inauguration du monument aux morts à LA BATIE NEUVE le 11 novembre 2014 et il a répondu à plusieurs invitations préfectorales et municipales.

L'amicale a aussi organisé plusieurs manifestations et rencontres (Galette, voyage, A.G., Thé dansant).

Le voyage à SAINT AYGULF regroupant 37 participants s'est bien passé. Des remerciements écrits ont été formulés à notre président par une personne non adhérente. Le déficit correspond à la participation financière de l'amicale pour uniquement les 16 adhérents et conjoints.

Le thé dansant a été une réussite totale. 195 entrées payantes soit 23 de plus qu'en 2013 pour un bénéfice conséquent. Il est à regretter une faible présence de nos adhérents (3 toutes catégories confondues autres que ceux qui participaient à l'organisation).

Le président, membre du C.A de la FNAMM accompagné de son épouse, se sont rendus au Congrès de VITRE (35). Le président a été élu trésorier général et son épouse est devenu membre de la commission de contrôle au sein de la Fédération.

Dans le cadre de l'action sociale auprès des veuves de médaillés, le président propose d'offrir uniquement aux veuves de médaillés à jour de leur cotisation, un colis de Noël pour la fin d'année. Les membres du conseil d'administration approuvent à l'unanimité cette action.

Les 3 veuves ayant démissionné recevront un colis moindre du fait qu'elle ont cotisé en 2013. Cette action mise au vote à main levée est approuvée par 7 voix pour et 7 voix contre, le vote du président étant prépondérante. Les personnes n'ayant plus cotisé depuis 2 ans ne recevront aucun colis.

Les membres de conseil d'administration approuvent cette action par 9 voix pour et 5 voix contre.

L'assemblée générale de l'amicale de Gap aura lieu le dimanche 15 mars 2015 malgré la période électorale. La réunion se déroulera à la Maison du Poilu à compter de 09 heures 30. Le repas sera pris à l'hôtel AZUR à LA FREISSINOISE si cette date le permet.

Le vérificateur aux comptes monsieur René CLEMENT a décidé de passer la main à compter de la prochaine assemblée générale. Les volontaires éventuels se feront connaître auprès du président avant le 1er mars 2015. Ce même jour aura lieu une réunion du conseil d'administration pour l'élection du nouveau bureau en cas de changement. La deuxième réunion du conseil d'administration est fixée au 14 novembre 2015 à la Maison du Poilu.

La galette des rois se déroulera le 18 Janvier 2015 à 15 heures à la Maison du Poilu à GAP comme les autres années. L'achat des galettes se fera à la boulangerie Les Dauphins à Gap. Pas de bugne cette année.

Un voyage d'une journée pour la visite de la base hélicoptère (ALAT) du CANNET DES MAURES, proposée par le président de l'Amicale des Médaillés du Centre Var, ancien de cette base sera organisée dans le courant du mois de Juin 2015. Le repas sera pris sur place à la cafétéria en accord avec l'autorité militaire.

Après la réussite du thé dansant de cette année, nous poursuivrons l'organisation du thé dansant pour 2015, la date du dimanche 11 octobre 2015 est retenue. La salle de CHORGES semble correspondre à notre attente. L'orchestre Alain ROBERT à 2 musiciens sera chargé de son animation.

Un appel à volontaires bénévoles est lancé pour organiser dans de très bonnes conditions cette manifestation. Le président remercie les bénévoles et les membres du CA et leurs épouses qui ont permis d'organiser le thé dansant de cette année.

Une réflexion avec le vice président Jean BRIAM est faite sur l'organisation d'une journée champêtre en bordure du lac de Serre Ponçon au cours de l'été 2015. Le lieu pourrait être la base nautique de la Gendarmerie à PRUNIERES ou la baie de Chanteloube, à confirmer.

Départ de Gilbert ROLLAND membre du bureau pour des raisons personnelles.

L'Amicale de Gap s'est proposée pour l'organisation de l'assemblée générale de la FNAMM. Les 26 et 27 juin 2015 ont été retenus lors du Congrès de VITRE. Le président espère la présence de bon nombre d'entre vous puisque tout le monde peut participer à cette journée d'échange et d'amitié.

Le programme a été défini par rapport aux assemblées générales de la FNAMM. Le Vendredi 26 juin 2015 vers 17 heures réunion du C.A. de la FNAMM à la maison du poilu. Apéritif offert par l'Amicale aux membres du C.A et aux délégations arrivées. A l'issue repas libre.

Samedi 27 juin 2015 à 09 heures assemblée Générale à l'hôtel Gapotel. A 11 heures dépôt de gerbe au monument aux morts de Gap par les présidents de la FNAMM et de l'AMM de Gap et le Maire de Gap. Gerbe à la charge de l'amicale de Gap. A 11 heures 30 réception à l'Hôtel de Ville avec un apéritif offert par la ville de Gap. Vers 12 heures 30 - 13 h repas au restaurant de l'hôtel GAPOTEL. A 16 heures départ en autocar pour la visite du muséoscope et du lac de Serre Ponçon. Proposition de Robert ZANATTA de prendre le repas du soir au belvédère à ROUSSET. La visite et le repas du soir sera défini au dernier moment selon le nombre de personnes y participant.

Le président laisse la parole à monsieur Pierre PHILIP retenu par d'autres fonctions qui précise qu'il va faire tout son possible pour l'obtention des moyens matériels et financiers pour la réalisation de cette Assemblée Générale. Il nous informe que le projet d'appellation du rond point «médailles militaires» est en bonne voie.

Départ Jean et Anne Marie SERVAT, membres du Conseil d'Administration pour raisons personnelles.

Suite à de nombreuses demandes, le président prévoit d'organiser un séjour d'une semaine au mois de juin 2016 dans les mêmes conditions que le voyage de cette année à condition qu'il y ait au moins 45 inscrits. La destination retenue est CHAMONIX.

Prévision de fabrication d'un porte jeton mousqueton avec jeton aux couleurs de la FNAMM et portant l'inscription de la Fédération par la société Tonlogopartout de Gap.

Approbation à l'unanimité par le conseil d'administration pour la fabrication de 1000 exemplaires.

Dans les questions diverses, le président commente les procès-verbaux de l'assemblée générale et du C.A. de la FNAMM. Il rappelle la nécessité de l'abandon de traitement de la médaille Militaire à la FNAMM. (4,57 €). L'Amicale de CALAIS a démissionné de la FNAMM suite à des désaccords avec la FNAMM.

Il est décidé de maintenir le montant de la cotisation pour 2015 à 15 €.

Les cooptations des nouveaux adhérents sont agréées et le conseil d'administration donne les pouvoirs au président d'accepter ou de refuser de nouveaux adhérents. Les titulaires de la Médaille militaire seront prioritairement acceptés.

Toutes les mesures présentées par le président, le trésorier et le secrétaire ont été approuvées à l'unanimité. Les mesures n'ayant pas été approuvées à l'unanimité sont inscrites lors de chaque présentation.

Le président profite de ces derniers instants pour souhaiter à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année et à l'année prochaine pour la Galette.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 30.

Le secrétaire
Jean Pierre BIGLIA



Le Président
Guy DANY

